

**– COLLOQUE –
PROGRAMME**

2-3 septembre 2010 (9h00-18h00), Salle des Boiseries,
local J-2805 du Pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal,
405 rue Sainte-Catherine Est, métro Berri-Uqam

« Crise humanitaire : de l'impératif moral à l'exigence politique »

Le tremblement de terre qui a ravagé Haïti le 12 janvier 2010 a laissé, dans un premier temps, la population à ses seuls élans de solidarité spontanée, en l'absence d'une structure étatique susceptible d'organiser provisoirement le chaos en attendant l'arrivée des secours.

L'annonce des immenses dommages humains et matériels s'est, telle une réplique du séisme, propagée à l'ensemble de la « communauté internationale ». Sensibilisée par la large couverture médiatique du cataclysme, se sentant concernée à distance et, pour une part, virtuellement impliquée grâce à l'entrée en scène inédite des réseaux sociaux Twitter et FaceBook, elle a été placée, en temps réel, devant le spectacle de la souffrance humaine. Interpellée par le cri d'alarme lancé par la diaspora, sollicitée par de multiples associations et ONG humanitaires, invitée à participer à des téléthons, elle a manifesté sa solidarité avec les victimes par l'envoi massif de dons.

Sur le terrain, ce sont les États-Unis qui ont immédiatement pris en main l'organisation des secours. Leur intervention rapide et efficace – dans les circonstances –, après avoir brièvement forcé l'admiration, a surtout provoqué l'impatience, voire la colère d'acteurs humanitaires internationaux contraints d'attendre le feu vert américain pour se déployer sur le terrain et, finalement, a nourri la suspicion sur les motivations réelles du gouvernement des États-Unis : humanitaires ou politiques, morales ou stratégiques?

La phase de reconstruction des infrastructures et des institutions haïtiennes, qui s'est ouverte un mois après le séisme, pose la question de l'organisation de la solidarité sur la longue durée et rappelle combien les limites peuvent être labiles entre aide humanitaire et ingérence politique.

Prenant pour point de départ la catastrophe qui a frappé Haïti, le colloque « Crise humanitaire : de l'impératif moral à l'exigence politique », se veut le lieu d'une réflexion plus générale sur ce que ce type d'événements révèle des évolutions sociales et politiques en cours et des tensions à l'oeuvre dans le monde contemporain. L'attention se portera tout particulièrement sur les façons dont se conçoivent et s'articulent l'aide humanitaire en ses différentes formes et les sphères de la régulation politique, dans un monde partiellement globalisé où s'entrecroisent et se redéfinissent les espaces de la solidarité et de la citoyenneté, les territoires de la souveraineté et les instances décisionnelles.

Jour 1 : Idée d'humanité et cosmopolitisme

Conférence d'ouverture

Robert LEGROS (Université de Caen, Université libre de Bruxelles)

Atelier 1 (avant-midi): Conscience morale et éthique du concernement à distance

La globalisation des médias semble en passe d'actualiser l'utopie cosmopolitique d'une société mondiale, où chacun, spectateur en temps réel de ce qui arrive à autrui, se sent, au nom de la commune humanité de tous, solidaire de ses membres souffrants.

L'éthique du concernement à distance, contemporaine de l'ère des actualités numériques, conjugue l'universalisme de la morale humanitaire fondée sur les droits de l'homme et le caractère éphémère des objets auxquels elle s'applique successivement, au gré des catastrophes naturelles ou politiques qui défilent sur nos écrans. Les accès de solidarité provoqués par la logique médiatique tendent ainsi à se satisfaire du soulagement ponctuel du malheur.

Conférenciers :

Jacques BEUCHEMIN (Université du Québec à Montréal)

Frédéric MÉGRET (Université McGill)

Stéphane VIBERT (Université d'Ottawa)

Dominique WOLTON (CNRS)

Atelier 2 (après-midi) : Solidarité transnationale et communautés diasporiques

L'appel universel à la solidarité se double, le cas échéant, d'une interpellation spécifiquement adressée aux membres de la diaspora partis refaire leur vie ailleurs.

La mobilisation diasporique se fonde sur une communauté imaginée d'appartenance et d'intérêts. En tant que territoire symbolique d'une solidarité transfrontalière durable, on peut dire que la diaspora relève d'un idéal cosmopolitique; par son fondement identitaire et son aspiration postnationale, la diaspora se trouve aussi en tension avec la conception moderne de la citoyenneté.

Conférenciers :

Victor ARMONY (Université du Québec à Montréal)

Chantal BORDES-BENAYOUN (CNRS-Université Toulouse le Mirail)

Franklin MIDY (Université du Québec à Montréal)

Jonathan ROBERGE (Université Yale)

Jour 2 : Humanitaire et régulation politique

Atelier 3 (avant-midi): Engagement moral et responsabilité politique

De la Croix rouge à Médecins sans frontières, l'histoire de l'aide humanitaire est aussi celle de rapports complexes avec les pouvoirs politiques, institutionnels ou informels. Qu'on ait, comme la Croix rouge, opté pour la négociation avec les États ou, comme MSF, invoqué le droit d'ingérence pour contourner leur souveraineté, la question politique a sans cesse ressurgi, rendant en la matière illusoire toute prétention à la neutralité.

Conférenciers :

Pierre BEAUDET (Université d'Ottawa)

François COOREN (Université de Montréal)

Jean-Louis GÉNARD (Université libre de Bruxelles)

Philippe RYFMAN (Université Paris I)

Atelier 4 (après-midi) : Solidarité globale et gouvernance mondiale

L'exigence de solidarité globale s'intensifie dans le monde contemporain - où le développement de juridictions internationales, les droits de l'homme comme principe d'action, la multiplication des réseaux de communication rendent plausible l'idéal cosmopolitique. La question en est d'autant plus pressante des relais institutionnels et politiques de l'action humanitaire et, par conséquent, de la « gouvernance », laquelle, pour l'instant, se manifeste surtout par le besoin qu'on en a, c'est-à-dire par l'absence d'une régulation politique dont les formes (intégration verticale, intégration horizontale) restent à préciser, ainsi que les rapports à la démocratie et à la citoyenneté.

Conférenciers :

Ryoa CHUNG (Université de Montréal)

Benoît COUTU (Université du Québec à Montréal)

Chalmers LAROSE (Université du Québec à Montréal)